



31b rue Jacotot  
73100 AIX LES BAINS  
[savoie@amisdelaterre.org](mailto:savoie@amisdelaterre.org)  
<http://amisdelaterre73.free.fr>  
06 37 54 47 60

Aix les bains, le 30 avril 2013

*Objet : Enquête publique pour les aménagements  
d'un bassin et d'une tour pour les championnats du  
monde d'aviron de 2015 sur le lac d'Aiguebelette.*

Monsieur le commissaire enquêteur,

Depuis des années les personnes pratiquant des activités diverses de sport et de loisirs se partagent en bon entendement ce lac (pêcheurs baigneurs, aviron....) Des compétitions internationales de ce même niveau (championnats du monde d'aviron de 1997) se sont déroulées sans problèmes, les équipements pour la pratique de l'aviron existent déjà ;

Les amoureux de la nature (savoyards et touristes) trouvent plaisir et détente sur les berges du lac, où ils apprécient le calme (pas de moteur thermique) et le cadre.

### **Pour quelle raisons faudrait-il briser cette équilibre ???**

- La candidature de la Savoie pour l'organisation des championnats du monde d'aviron de 2015 nécessiterait-elle des modifications depuis les derniers championnats du monde de 1997 ?
- Des réglementations nouvelles seraient-elles à mettre en œuvre ?

**NON !!!**

Alors quoi de nouveau ???

La falaise de l'Épine, rive Est, serait devenue soudainement dangereuse !!! et le Préfet aurait décidé qu'une tribune installée provisoirement sur cette rive comme en 1997, ce serait dangereux !!!

Si cette rive est devenue dangereuse, c'est toute l'année, pas seulement pour les visiteurs pendant les championnats du monde d'aviron en 2015 !

Des voitures, des cyclistes, des promeneurs y circulent toute l'année, et seront encore en grand nombre l'été prochain.

Qu'attend-t-on alors pour la sécuriser...ou en interdire l'accès ?

Les entreprises savoyardes ne sauraient-elles plus faire des protections anti éboulis comme elles le font depuis des années dans tant d'autres vallées ?

Aurait on perdu le savoir faire nécessaire à construire une « casquette » qui protégerait une tribune provisoire ?

Au 21<sup>e</sup> siècle serait-on incapable de concevoir et réaliser une tribune flottante à l'ouest des lignes d'eau existantes ?

Il semble bien que **tout cela n'est que prétexte** pour masquer le véritable enjeu qui animent nos décideurs départementaux : Transformer le Lac d'Aiguebelette en une base de d'aviron nationale et internationale permanente et définitive

Positionner les lignes d'eaux en travers du lac, c'est s'approprier la totalité du lac, le monopoliser au profit d'une seule activité ; l'aviron

Les adhérents des clubs d'aviron d'Aix les bains, du Bourget du lac, du lac d'Aiguebelette.... n'ont rien à gagner avec cette vision du sport « haute compétition business »

Leur a-t-on seulement demandé leur avis sur ce projet ?

Leur a-t-on dit que cette pratique expansionniste allait briser l'entente « cordiale » qui permet à tous de profiter du bonheur et du calme de ce lac ?

Monsieur le commissaire enquêteur, plus d'un millier de personnes en adhérant au collectif « SOS lac d'Aiguebelette » se sont exprimés, souhaitant conserver le lac d'Aiguebelette dans son état naturel, et que les championnats du monde d'aviron de 2015 soient réalisés sur des installations provisoires.

Des milliers d'autres ne savent pas encore que le projet existe, mais le feront savoir au cours des nombreux mois qui nous séparent de la compétition de 2015... La désapprobation ne cesse de grandir depuis que les véritables enjeux sont connus.

Les véritables enjeux et le devenir de ce projet déterminent les impacts environnementaux futurs sur le lac. Les impacts diffèrent, si l'activité aviron continue comme actuellement ou si le lac devient une base permanente d'entraînement et de compétitions nationales et internationales, exclusive, avec ces 2 bassins.

Le tracé du nouveau bassin en diagonale du lac n'est pas compatible avec la sérénité des usagers du lac. Cette entrave à la circulation sur l'eau serait préjudiciable à la pêche, aux activités nautiques touristiques, à la baignade. ..

Ce sont les plus belles plages qui seraient concernées par des nouvelles constructions bétonnées et des empierrements

Dans la zone de départ de ce nouveau bassin prévu, les zones piscicoles naturelles seraient dégradées, les frayères abîmées, les habitats des oiseaux perturbés,

Etc...

Les différentes études d'impact, déposées à votre enquête, par les associations AAPPMA, FAPLA, Patrimoine Sauvage et M. Gérard Blake, vous confirmeront que cette avenir est plutôt inquiétant !

Monsieur le commissaire enquêteur, nous exprimons notre désaccord avec ce projet aux installations définitives.

Pour prendre au mot le président du CG73 (\*) « *Nous avons également pour ambition d'organiser des Championnats du monde d'aviron exemplaires en termes de protection qui respecte à la fois, son biotope exceptionnel et ses différents usages* »... une seule possibilité pour cela : des installations provisoires, spécifiques pour recevoir les Championnats du monde d'aviron de 2015, conçues pour être légères et démontables.

Monsieur le commissaire enquêteur, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations respectueuses,

pour les Amis de la terre en Savoie  
le vice président, Patrick Bastien